

## L'Ambassade des Etats-Unis plaide pour une inclusion totale des personnes handicapées

**Lomé le 1er octobre 2015**— L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Togo, en collaboration avec la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées, a organisé une table ronde sur le thème de l'inclusion sociale des personnes vivant avec un handicap. Le plaidoyer de ce jour s'inscrit dans le cadre d'une formation de sept jours à l'endroit de 50 jeunes personnes handicapées issues de différentes régions du Togo. Elle a été animée par divers experts en développement personnel, technologies de l'information et de la communication ainsi qu'en sciences. Elle a visé à encourager les participants à se familiariser avec les disciplines scientifiques et technologiques en vue de les encourager à embrasser ces carrières plus tard dans leurs vies d'adultes.

Dans son discours introductif, le Directeur des Affaires Publiques de l'Ambassade, M. David Meron, a déclaré qu'un des objectifs de l'ambassade des États-Unis est d'aider à œuvrer contre les discriminations et les exclusions, en particulier des personnes handicapées. “ Dans le cadre de notre politique étrangère, les Etats-Unis travaillent pour l'élimination des obstacles afin de créer un monde dans lequel les personnes handicapées jouissent de la dignité et de la pleine inclusion. La discrimination à l'égard des personnes handicapées est non seulement injuste ; elle entrave le développement économique, limite la démocratie, et érode les sociétés,” a ajouté Meron.

Dans la poursuite d'une diplomatie inclusive et l'autonomisation des personnes handicapées, les États-Unis :

- s'opposent à la discrimination contre les personnes handicapées partout et sous toutes ses formes;
- exhortent les gouvernements étrangers à lutter contre la discrimination, les préjugés et les abus envers les personnes handicapées dans leurs pays, à protéger les droits et à assurer la dignité et l'inclusion de toutes les personnes handicapées sur un pied d'égalité avec les autres;
- encouragent et aident les gouvernements à apprendre davantage sur le développement et la mise en œuvre effective des lois qui protègent les droits des personnes handicapées;
- encouragent et aident les organisations de la société civile, notamment les organisations de personnes handicapées et de leurs familles, à défendre les droits des personnes handicapées; et
- les Etats-Unis encouragent les entreprises opérant à l'étranger ainsi que les entreprises du pays hôte à prendre en considération les personnes handicapées en ce qui concerne l'emploi et l'engagement des parties prenantes locales.

L'ambassade américaine continue de travailler de près avec FETAPH et d'autres institutions au Togo afin de promouvoir les droits des personnes handicapées.